Dernière mise à jour : 20 Avril 2020

0.a. Objectif

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

0.b. Cible

Cible 15.a: Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement

0.c. Indicateur

Indicateur 15.a.1: (a) aide publique au développement consacrée à la préservation et à l'exploitation durable de la biodiversité et b) recettes générées et fonds mobilisés par les instruments économiques liés à la biodiversité

0.e. Mise à jour des métadonnées

Dernière mise à jour : 20 Avril 2020